

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
DE
l'Enseignement Supérieur

5^e Bureau

Paris, le

12 MAI 1909

190

Objet :

Congrès du Caire

Monsieur,

Je m'empresse de vous faire connaître que la
Compagnie des Messageries Maritimes vous a accordé, sur
ma demande, une réduction de 50 % sur le prix net de
votre passage Marseille-Alexandrie et vice versa.

Vous aurez à vous présenter, muni de cette
lettre, aux bureaux de la Compagnie, à *Marseille*

Agréez, Monsieur, l'assurance de
ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation:

Le Directeur de l'Enseignement Supérieur,
Conseiller d'Etat,

Maye

*Monsieur Cartailhac, membre voy. résidant
du Comité, à Toulouse.*